



DÉVELOPPER PLUS QU'UNE APTITUDE UNE ATTITUDE

Code stage:

@MICOL

Durée : 7 h
e-learning



APTH

La réglementation du transport des marchandises dangereuses en colis

PUBLIC

Personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs.

Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

OBJECTIF

Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les marchandises dangereuses et développer un esprit de sécurité et de prévention.

Respecter et appliquer la réglementation des transports de marchandises dangereuses.

Référence : obligation de formation édictée au chapitre 1.3 de l'ADR

PROGRAMME

COMPORTEMENT DES MATIÈRES

LE DANGER D'INFLAMMABILITÉ

LES DANGERS DES PRODUITS CHIMIQUES ET DES GAZ

GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

LE TABLEAU A DE L'ADR

CLASSEMENT DES MATIÈRES, CODIFICATION DES DANGERS ET DES MATIÈRES.

CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE

MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DES EMBALLAGES

LES EXEMPTIONS

L'ÉQUIPEMENT DES VÉHICULES

REPARTITION DES RESPONSABILITÉS

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

LE CHARGEMENT DES COLIS

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

DOCUMENTATION DE BORD

SIGNALISATION DES VÉHICULES

CIRCULATION, STATIONNEMENT, TUNNELS

LES FORMATIONS

NOTIONS DE SÛRETÉ

LES DÉCHETS

FORMATION EN E.LEARNING

Configuration : PC ou MAC, plugin Flash, accès Internet ADSL, carte son et hauts-parleurs.



Animations



Exercices interactifs
Quiz



Vidéos



Formation
conforme
à
l.3 de l'ADR

VALIDATION

Une attestation de formation peut être imprimée ou récupérée de façon électronique sur le PC sur lequel l'apprenant suit la formation.